



Nom de famille composé avec particule

Par **Tiauneb**, le **12/08/2009** à **22:07**

Bonjour,
mon nom de famille est composé de deux noms séparé par la particule "de". Ce nom étant long, ait-il possible et légal de n'en utiliser qu'une seule partie: soit le premier nom, soit le dernier avec le "de", soit le dernier seul.
Merci pour votre réponse